**Reprise du cycle piscine.**

**A partir du mardi 7 juin , la piscine de Samatan pourra accueillir des classes. Afin de pouvoir aider à l’encadrement des enfants , nous avons besoin de personnes ayant un agrément piscine.**

**Pour les nouvelles familles n’hésitez pas à nous préciser si vous obtenu cet agrément lors des années précédentes.**

**Pour les personnes qui souhaitent passer cet agrément , n’hésitez pas à nous en faire part. La partie théorique consiste à un questionnaire simple qui contrôle l’honorabilité et un test à la piscine (départ en sautant ou plongeant , nager 25 m sur le ventre, 25 m sur le dos et aller chercher un objet immergé.). Une session de passage de test pratique est prévue le 31 mai à 17h à la piscine de Gimont et le 09 juin à la piscine de Samatan.**

**Nous remercions par avance les personnes qui veulent passer cet agrément. En effet , les séances ne pourront avoir lieu si nous n’avons pas au moins 2 accompagnateurs avec agrément par classe.**

**D Klak**